



Résilier un contrat sous officier

Par **benzozo**, le **26/04/2008** à **18:57**

bonjour

je suis en arret maladie pour dépression,a cause de mon travail.j ai débuté L armé de terre en octobre 2003

Aprés avoir fait deux ans entant que soldat;j ai fait l école des sous officier.

Au retour j ai resigné un contrat de 5 ans en 2006 jusqu en 2011.

Comment peut on résilier le contrat SOUS OFFICIER

MERCI D AVANCE